Programme de formation : DPE AVEC MENTION

Encadré conformité (Légifrance)

• Répartition réglementaire exigée des 21 h : 7 h de théorie (FOAD) + 14 h de pratique, dont 7 h au maximum en FOAD et 7 h obligatoirement en présentiel « terrain » (bâtiments réels ou aménagés).

• Pré-requis réglementaire : avoir suivi avec succès la formation initiale DPE sans mention (56 h) avant ce module « avec mention ».

Description

Le module DPE avec mention – 21 heures couvre les compétences spécifiques au niveau « avec mention » : diagnostics sur bâtiments d'habitation collectifs, bâtiments à usage principal autre que d'habitation (tertiaire, ERP, bureaux, commerces) et lots non-habitation. Le parcours alterne FOAD (cours, vidéos, QCM, cas guidés) et présentiel (atelier logiciel avancé, mises en situation).

Objectifs pédagogiques

- Réaliser un DPE « avec mention » sur bâtiment collectif d'habitation et bâtiment tertiaire ;
- Traiter les lots non-habitation dans un immeuble d'habitation ;
- Paramétrer et exploiter un logiciel de DPE validé, sur des cas « avec mention » (gabarits « bâtiment », systèmes complexes) ;
- Produire un rapport DPE conforme, avec dossier de preuves et contrôles qualité.

Public visé

Candidats à la certification DPE avec mention (niveau « mention »).

Prérequis (réglementaires)

- Avoir suivi avec succès la formation initiale DPE sans mention (56 h).
- Respecter les conditions d'éligibilité de la certification « DPE avec mention » en vigueur (diplôme/expérience, etc.).
- Disposer des connaissances de base en méthode 3CL-DPE et en relevés sur site.

Durée & répartition : 21 h

FOAD (14 h) : 7 h théorie + 7 h pratique (cas guidés/évaluations).

Présentiel (7 h) : pratique « terrain » obligatoire sur bâtiments réels ou aménagés (relevés, preuves, saisie et vérification en situation réelle).

Programme : module 21 h « avec mention »

FOAD : 14 h

- Périmètre et responsabilités « avec mention » : typologies de bâtiments et lots couverts.
- 3CL-DPE – paramètres avancés : données « bâtiment » (collectif/tertiaire), enveloppe et scénarios ; saisie multi-zones.
- Systèmes complexes : CVC, CTA, ventilation mécanique, GTB/GTC, ECS collective ; principes de régulation et rendements.
- Qualité & preuves : échantillonnage, traçabilité, contrôles croisés, cohérence inter-logements et inter-usages.
- Conformité & rapports : exigences « mention », points de contrôle, export des justificatifs.

Présentiel : 7 h (terrain)

- Atelier logiciel « mention » : paramétrages « immeuble », bibliothèques systèmes, contrôle de cohérence, édition.
- Études de cas « mention » (au moins 2 cas complets) : Bâtiment d'habitation collectif ; Bâtiment à usage principal autre que d'habitation ou lot non-habitation.
- Revue qualité : vérification des hypothèses, preuves, conformité réglementaire, préparation à la certification.

Méthodes pédagogiques

- Formation mixte : FOAD + présentiel ;
- Plateforme e-learning accessible 24/7 ;
- Assistance pédagogique asynchrone par messagerie auprès du référent pédagogique, avec une réponse sous 48 heures ouvrées ;
- Vidéos, supports PDF, schémas techniques, QCM ;
- Exercices pratiques et études de cas « mention ».

Équipe pédagogique

Formateur expérimenté en DPE avec mention (expérience terrain significative en collectif/tertiaire + pédagogie adultes).

Suivi & évaluation

- Quiz & études de cas (FOAD) ;
- Évaluation pratique (présentiel) ;
- Attestation de suivi du module 21 h « DPE avec mention » délivrée à l'issue du parcours.

Capacité d'accueil

Groupe réduit : 5 à 10 participants en présentiel.

Tarif

890 € net de taxe.

Conformité réglementaire

Arrêté du 20/07/2023 (Annexe I §2.2.2) et arrêté du 16/06/2025 modifiant le précédent : module « avec mention » = 21 h, avec 7 h théorie, 14 h pratique, 7 h terrain minimum (présentiel) ; FOAD pratique autorisée jusqu'à 7 h pour la partie « mention ».